ATTESTATION DE CONTRÔLE TECHNIQUE

N° d'imprimé : **D138977062**

NATURE DU CONTRÔLE	(3) DATE DU CONTRÔLE	N° PROCÈS-VERBAL
Contrôle technique périodique	12/06/2026	26144518

(7) RÉSULTAT du CONTRÔLE

Défavorable pour défaillances majeures

(8) LIMITE DE VALIDITÉ DU CONTRÔLE RÉALISÉ

11/08/2026

NATURE DU PROCHAIN CONTRÔLE

Contre-visite

IDENTIFICATION DU CENTRE DE CONTRÔLE

N° D'AGRÉMENT : **S013D379**
(9) RAISON SOCIALE : **CONTROLE TECHNIQUE CABRIES**
(3) COORDONNÉES : **Quartier Plan de Campagne - CD6**

13170 LES PENNES MIRABEAU

Tél : 04.42.02.55.00 Fax: 0

(9) IDENTIFICATION DU CONTRÔLEUR

N° D'AGRÉMENT : **013C1612**
SIGNATURE :

IDENTIFICATION DU VÉHICULE

(2) Immatriculation et pays	Date d'immatriculation	Date de 1ere mise en circulation
BB-316-EN(F)	14/04/2011	07/10/2010

Marque	Désignation commerciale
TOYOTA	RAV4

(1) N° dans la série du type (VIN)	(5) Catégorie internationale	Genre
JTMBA31V40D051477	M1	VP

Type/CNIT	Énergie
M10JT0VP000S702	GO

Document(s) présenté(s)

Photocopie du certificat d'immatriculation visée par un commissaire-priseur ou un huissier de justice

(4) KILOMÉTRAGE RELEVÉ

239926

INFORMATIONS SUR LE CONTRÔLE TECHNIQUE DÉFAVORABLE

(6) DEFAILLANCES ET NIVEAUX DE GRAVITE

DÉFAILLANCE(S) MAJEURE(S) :

2.6.1.d.2. DIRECTION ASSISTÉE ÉLECTRONIQUE : Le système signale une défaillance via l'interface électronique du véhicule

4.1.2.a.2. ORIENTATION (FEUX DE CROISEMENT) : L'orientation d'un feu de croisement n'est pas dans les limites prescrites par les exigences : D, G

4.2.1.a.2. ÉTAT ET FONCTIONNEMENT (FEUX DE POSITION AVANT, ARRIÈRE ET LATÉRAUX, FEUX DE GABARIT, FEUX D'ENCOMBREMENT ET FEUX DE JOUR) : Source lumineuse défectueuse : AVG

7.12.1.e.2. CONTRÔLE ÉLECTRONIQUE DE STABILITÉ : L'indicateur de dysfonctionnement fait état d'une défaillance du système

8.2.22.c.2. OPACITÉ : Le relevé du système OBD indique un dysfonctionnement important
Code(s) défaut(s) standard(s) relevé(s) concernant le dispositif antipollution : P062D

DÉFAILLANCE(S) MINEURE(S) :

3.3.1.b.1. MIROIRS OU DISPOSITIFS RÉTROVISEURS : Miroir ou dispositif légèrement endommagé ou mal fixé : G

4.1.1.b.1. ÉTAT ET FONCTIONNEMENT (PHARES) : Système de projection légèrement défectueux : AVD, AVG

4.5.2.a.1. RÉGLAGE (FEUX DE BROUILLARD AVANT) : Mauvaise orientation horizontale d'un feu de brouillard avant : D, G

5.3.2.c.1. AMORTISSEURS : Protection défectueuse : AVD, AVG

5.3.3.a.1. TUBES DE POUSSÉE, JAMBES DE FORCE, TRIANGLES ET BRAS DE SUSPENSION : Détérioration d'un silentbloc de liaison au châssis ou à l'essieu : AVD, AVG, ARD, ARG

6.1.1.f.1. ÉTAT GÉNÉRAL DU CHÂSSIS : Corrosion du berceau : AV, AR

8.2.22.c.1. OPACITÉ : Le relevé du système OBD indique une anomalie du dispositif antipollution, sans dysfonctionnement important
Code(s) défaut(s) standard(s) relevé(s) concernant le dispositif antipollution : P062D

Kilom?trages relev?s lors des derniers contr?les techniques depuis le 20 mai 2018 :

01.10.2024: 233 706 km / 05.10.2022: 208 480 km / 12.10.2020: 177 740 km
17.10.2018: 144 320 km

MESURES RÉALISÉES ET VALEURS LIMITES CORRESPONDANTES

	AVANT G	AVANT D	ARRIERE G	ARRIERE D
Ripage (-8 à +8 m/km):	-0.2 m/km			
Dissymétrie suspension (≤ 30%):	3 %		13 %	
Force verticales :	1001 daN		691 daN	
Frein de service				
Forces de freinage (déséquilibre) :	369 daN	349 daN	221 daN	218 daN
Déséquilibre (< 20%) :	6 %		2 %	
Forces de freinage (efficacité) :	369 daN	349 daN	221 daN	218 daN
Taux d'efficacité globale (≥ 50%) : 68 %				
Frein de stationnement Taux d'efficacité (≥ 18%) : 22 %				
Émissions à l'échappement				
Opacité des fumées (0.99m⁻ ¹) :	C1: 0.27	C2: 0.18		
Feux de croisement (-0,5% à -2,5%):	-0.4 %	0.1 %		
Feux de brouillard avant (-3.5% à -1%):	-4.0 %	-4.0 %		

Attestation délivrée le 22/10/2026

par le réseau DEKRA Automotive

DEKRA Automotive
Centre d'affaires La Boursidière,
Rue de la Boursidière - Bâtiment H
CS 90010 - 92357 Le Plessis Robinson Cedex

Tel : 01 30 69 52 00